BLIDA

Les étudiants de l'université d'El Affroun préfèrent les restos du cœur

Des centaines d'étudiants de l'université d'El Affroun, dans la wilaya de Blida, s'affairent, chaque jour, à la recherche de restos du cœur pour manger à l'heure du ftour. Cette préférence pour les restos du cœur par rapport à la cuisine de leur campus est justifiée par la qualité et le goût des repas qui y sont servis.

De ce fait, ils bousculent, à leur corps défendant, les nécessiteux pour partager avec eux les repas du ftour, car, disent-ils, les plats servis dans les réfectoires de leur université sont loin d'égaler ceux des restos du cœur.

Pis, affirment-ils, ils ne sentent même pas l'odeur de la chorba ou autres plats réservés pour le mois de Ramadhan, alors que, ajoutent-ils, de gros moyens sont déployés par l'Etat pour leur garantir des menus dignes du mois sacré. Ces étudiants, obligés de rester éloignés de leurs parents en raison de leur préparation aux examens de rattrapage ou au mémoire de fin d'année, ressentent cette nostalgie de l'ambiance familiale d'où leur proportion à la recherche de saveur qui leur rappelle les plats préparés par leurs mamans.

Sur un autre plan, ces étudiants auraient souhaité que le directeur des œuvres universitaires partage avec eux, ne serait-ce qu'une fois, les plats offerts au dîner du f'tour, pour qu'il prenne conscience du calvaire vécu par ces derniers, surtout qu'ils prennent un grand risque en quittant l'université pour se diriger à la ville d'El Affroun dans le but de trouver mieux.

Pour faire éclater leur colère quant à cet état de fait, certains étudiants utilisent les réseaux sociaux où ils dénoncent cette situation. Quelques-uns sont allés jusqu'à demander au ministère de l'Enseignement supérieur l'envoi d'une commission d'enquête pour évaluer la souffrance des étudiants durant ce mois de Ramadhan.

M. B.

Photo : DR

BOUMERDÈS

Trafic de décisions antidatées d'attributions de chalets

Des anciens élus de la commune de Boumerdès qui détiennent encore des stocks de décisions d'affectation de chalets vierges sont en train de les écouler moyennement 30 à 40 millions de centimes.

Ces trafiquants antidatent ces faux documents de la période antérieure à 2006. A cette période, la municipalité de Boumerdès était, rappelons-le, habilitée à délivrer des chalets. Plusieurs sources, même les plus officielles, nous ont confirmé ce négoce illégal. Ces trafiquants sont connus des responsables de l'Administration et des services de sécurité.

Par ailleurs, on a appris par les mêmes sources que des gens sont venus de Constantine, de Ouargla, de Tébessa ou d'autres localités du pays pour en faire l'acquisition. Certains acquéreurs de ces faux documents n'ont pas hésité à casser des portes de chalets inoccupés et fermés pour les occuper illégalement et de force. Ils pensent qu'ils se mettent en situation de se voir affecter un logement dans le cadre de l'opération d'éradication des chalets. Tout le monde le sait en effet, que le wali de Boumerdès, Abderahmane Madani Fouatih, a fait de l'éradication des chalets bâtis dans la wilaya pour les familles sinistrées victimes du séisme de 2003, son défi.

Pour rappel, une fois toutes les familles sinistrées prises en charge, ces chalets ont été affectés dans le cadre du social à d'autres familles. Le chef de l'Exécutif s'est donné une date butoir du 31 décembre pour y parvenir.

De son côté, le gouvernement de Abdelmalek Sellal, voulant redorer son blason, avait, par le biais de Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, fait sien ce projet ambitieux. Lors de sa visite au mois d'avril, dans cette wilaya pour encourager les électeurs à aller voter massivement, le ministre a déclamé cet objectif. Le gouvernement est intéressé par l'aspect populaire de ce pari.

Les familles sans problèmes s'appuient uniquement sur l'équité de l'Etat

Pour le cas de la municipalité de Boumerdès, un casse-tête mathématique va cependant se poser aux autorités. Selon le maire actuel, Mohamed Bouferkas, sa commune abrite environ 2 200 chalets répartis sur 10 sites localisés particulièrement sur des terrains destinés à l'investissement dans le tourisme balnéaire (ZEST). Or, d'après Bouferkas, seuls 1 000 logements sont en construction dans le cadre de ce programme relatif à l'éradication des chalets.

Bouferkas nous a, en outre, affirmé que l'opération de relogement dans ces 1 000 habitations est prévue en septembre prochain. Bien entendu dans la liste des occupants des 2 200 chalets, il y a ceux qui ont racheté l'habitation en préfabriqué pour en faire leur garçonnière ou leur lieu de villégiature au bord de la mer et il y a ceux qui ont acheté leur chalet pour faire pression sur les autorités en vue d'avoir un logement au chef-lieu de la wilaya. Il y a également des familles sinistrées qui ont bénéficié de l'aide de l'Etat (relogement, aide à l'achat d'une habitation, aide à l'auto-construction ou à la réhabilitation d'un logement) mais qui n'ont pas restitué leur chalet et enfin, il y a ces complices de trafiquants, en attente du moment propice, pour s'incruster dans la masse des bénéficiaires légitimes. Ils veulent tout simplement prendre des logements qui reviennent à des familles qui ne font pas de scandales et s'appuient tout simplement sur l'équité de l'Etat pour résoudre leurs problèmes.

Précisément, tout récemment, le wali, parlant de la distribution de logements s'est dit outré par ces gens qui ne reculent devant rien pour se faire attribuer une habitation «c'est scandaleux, il y a des gens qui font n'importe quoi, allant jusqu'à manifester dans la rue ou à user de violence pour se faire attribuer un logement alors qu'ils n'ouvrent pas droit ou qu'ils ont déjà bénéficié de l'aide de l'Etat. Qu'ils sachent que je ne cèderai pas devant le chantage !»

Le wali de Boumerdès a pris des décisions qui ont mis à mal des réseaux habitués à se partager des privilèges et autres choses. Ce sont des décisions invisibles à l'opinion publique.

La distribution des logements au chef-lieu de la wilaya, l'évacuation des chalets de leurs indus occupants et leur destruction seront des opérations visibles à mille lieues.

Abachi L.

La chasse aux squatteurs des trottoirs lancée

Plus de 200 mises en demeure sont adressées ces dernières semaines par l'APC de Boumerdès à des commerçants de cette localité.

L'opération de contrôle se poursuit sous l'égide de Madame Ababsa, directrice du commerce, chargée de ce dossier au sein du CoviB (Comité de la ville de Boumerdès). Griefs retenus par les autorités contre les contrevenants : accaparements et constructions sur les trottoirs ou des espaces ne leur appartenant pas, devantures non conformes,… Bref, les autorités estiment que certains commerçants participent à la clochardisation de la ville. 38 restaurants et autres gargotiers du Front-de-Mer ont été contraints de démanteler des rajouts illégaux à leurs commerces. Après sa création il y a quelques mois, le CoviB, une innovation du wali, semble bouger. C'est dans ce cadre que le maire de Boumerdès, Mohamed Bouferkas, qui fait partie de ce comité, est sommé de réagir. Il semblerait que la démarche visant à mettre fin à cette anarchie, n'est pas faite pour arranger ses affaires politiques à quelques mois des élections locales pour lesquelles il a des ambitions.

Par ailleurs, la réplique de certains contrevenants est pour le moins saugrenue «nous avons violé la loi il y a 20 ans. Pendant tout ce temps, personne ne nous a inquiétés. Maintenant, on exige de nous de démolir certaines extensions.» Nous sommes en Algérie, la transgression de la loi suivie d'un laxisme de l'Autorité devient subitement un droit. En fait, où étaient la police de l'urbanisme et les services de l'urbanisme communaux pendant que ces gens construisaient illégalement sur des espaces propriété de l'Etat ? Ces responsables auraient-ils accepté que des gens construisent illégalement sur leurs terrains ? C'est vrai aussi qu'on a fait du viol de la loi à Boumerdès un moyen de gestion sociale des foules et une astuce pour privilégier les amis et les gens de la tribu. Il serait tout à fait légitime pour les commerçants ciblés par ce programme de réhabilitation de Boumerdès d'exiger que l'opération démolition touche tous les contrevenants. Sans aucune exception. A ce propos le maire aurait reçu des pressions pour épargner certains commerçants.

En créant le CoviB, il y a quelques mois, le wali cherche à donner un cachet touristique et une personnalité à Boumerdès. Qui lui en voudrait parmi les administrés de cette municipalité ? Et si dans le même sillage, l'autorité commence à s'attaquer aux constructions érigées sans permis de construire au cœur de la ville, aux 39 arrêtés, jamais exécutés, de démolition de 39 villas construites illicitement au quartier Foais, au dossier de la villa bâtie, au grand dam de la Sonelgaz, sur une énorme conduite de gaz dans le même quartier, au trafic sur la 8/15 qui a été utilisée pour régulariser des constructions illicites, et enfin, aux autoconstructeurs qui transforment, en violation de la loi, leurs projets en promotions immobilières ? Dès lors, tous les citoyens se sentiraient égaux devant la loi et ils la respecteront.

A. L.

BOUIRA

Le Cnapeste conteste les résultats des élections des commissions paritaires du primaire et du moyen

Rien ne va plus entre le directeur de l'éducation de la wilaya de Bouira et le Cnapeste. En effet, dans une correspondance adressée au wali de Bouira et dont nous détenons une copie, le Cnapeste «déplore la fuite en avant du directeur de l'éducation» qui n'aurait pas pris en considération les recours introduits par ce syndicat de l'éducation concernant l'opération de renouvellement des membres des commissions paritaires du primaire et du moyen.

Juste après le déroulement des élections de renouvellement des membres des commissions paritaires représentant le corps enseignant, et qui avait eu lieu le 18 mai dernier, des anomalies ont été constatées dans certains établissements. Des directeurs du moyen auraient falsifié les P-V, d'autres ont gonflé les chiffres en octroyant à ceux qu'ils veulent favoriser des résultats qui ne reflétaient guère la réalité des élections, et dans d'autres établissements et afin de ne pas avoir des élections transparentes et voir les véritables représentants des enseignants élus, l'affichage de la date des élections a été sciemment omis.

Aussi, le Cnapeste et avec des arguments solides appuyés par des signatures des enseignants au niveau de certaines circonscriptions dans lesquelles ces anomalies ont été relevées notamment dans la région de Aïn Bessem, Bir Ghbalou et même à Lakhdaria, avait introduit des recours quelques jours plus tard, le 23 mai dernier, adressés au directeur de l'éducation, et le lendemain, un autre recours a été envoyé au wali de Bouira.

Cependant, malgré les arguments détaillés dans ces recours, ni le directeur de l'éducation, ni le wali n'avaient bougé le petit doigt.

Aussi, et selon certains de ses représentants que nous avons rencontrés ce jeudi, le Cnapeste qui ne voulait en aucun cas perturber les examens de fin d'année espère la réaction du wali pour arrêter cette mascarade en convoquant de nouvelles élections afin que les enseignants soient démocratiquement représentés au niveau des commissions paritaires. Il y va de la stabilité du secteur de l'éducation au niveau de notre wilaya qui se reflétera d'une manière positive sur les résultats de nos enfants.

Y. Y.